

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme HAY Salomé (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard.

Secrétaire de séance : Mme WISSOCQ Mathilde

2. Convention entre la commune de Boisseuil et le centre d'animation d'Ambazac concernant l'organisation de la journée nationale des assistants maternels 2025.

La journée nationale des assistants maternels se déroulera le 28 novembre prochain au centre culturel René Margerit de la commune d'Isle.

Cet évènement permet de favoriser les rencontres et les échanges entre professionnels autour d'un sujet commun et de développer la professionnalisation des assistants maternels. Une représentation du spectacle « je suis une nounou qui déchire » de Madame Véronique Poisson sera réalisée. Ce spectacle mettra à l'honneur les assistantes maternelles et les parents avec l'humour et la dérision tout en mettant en valeur les conditions et les compétences nécessaires au métier d'assistant maternel.

Cette journée nationale des assistants maternels sera co-pilotée par le centre d'animation sociale d'Ambazac et le Relais Petite Enfance (RPE) d'Isle et concerne les communes d'Ambazac, Boisseuil, Condat sur Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Le Palais sur Vienne, Panazol et Saint Priest Taurion ainsi que le RPE de la Communauté de communes ELAN et celui du SIEPEA.

Le budget prévisionnel de cette rencontre s'élève à 1 980 € et la participation potentielle de chaque RPE est évaluée à 180 €. Le centre d'animation social d'Ambazac s'engage à faire l'avance des frais et la commune de Boisseuil réalisera un remboursement dans le cadre de la signature d'une convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la journée des assistants maternels avec le centre d'animation social d'Ambazac ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



